

Comité Citoyens Solidaires

Objet : Comité Citoyens Solidaires	
Emetteur : E. Perrellon	
Date : le 9 juillet 2020	Référence : CCS / 1

Participants.

Noms et prénoms	mails	09/07/20		
Yvan Lubraneski	maire@lesmolieres.fr	x		
François Jakob	francois.jakob@wanadoo.fr	x		
Denis Chastenet	denischastenet91@gmail.com	x		
Martine Platel	martine.platel@orange.fr	x		
Benoît Le Petit	benoit.lepetit@lesmolieres.fr	x		
Frédérique Proust	frederique.proust@lesmolieres.fr	x		
Gilles Geiswiller	g.ge@laposte.net	x		
Emmanuelle Perrellon	emmanuelle.perrellon@lesmolieres.fr	x		

Objectif de la réunion.

Effectuer des propositions d'actions possibles pour les habitants de la commune dans le cadre d'un projet de création d'un lieu d'échanges et de partages identifié, sur les thèmes suivants :

- Social ;
- Solidarité ;
- Emploi ;
- Accompagnement ;
- Vivre ensemble.

VALIDATION

Les membres du groupe de travail

Comité Citoyens Solidaires

Emmanuelle Perrellon rappelle les propositions retenues par le groupe qui ont été portées par le projet de campagne des élections municipales :

I- Solitude et isolement :

Titre : « **Rompre l'isolement et créer du lien entre les générations** »

Propositions:

- Proposer la création d'une **commission extra- municipale** en charge de porter le projet d'aménagement de la réserve foncière de la Janvrerie en tenant compte des besoins locaux et en intégrant les dimensions d'inter génération et d'entraide dans un délai de trois ans maximum.
(voir lien avec les élus du secteur « Urbanisme et environnement »)
- Co-organiser des événements fédérateurs entre générations **et avec elles** pour promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté (étudier la possibilité d'intégration des actions dans le cadre du REAPP porté par la Caf et le CD, voire la création d'un club de prévention intercommunal en lien avec le CD).
- Créer un **annuaire des citoyens ressources** de la commune pour des aides simples et ponctuelles, un échange d'expérience, style « bourse d'échange services ».
- Remobiliser la population sur **Karos** et sur l'autopartage.

II- Solidarité :

Titre : « **Entraide et solidarité** »

Proposition:

- Permettre l'accès et le recours aux droits pour tous : s'assurer du développement du PCB, **guichet unique d'information** et d'aide à la gestion du budget familial ;
- Proposer de **nouveaux services** : ISTF, Point Relais Caf, plateforme numérique, culture du cœur... **en s'associant au développement des services proposés par la communauté de communes** dans le cadre des Maisons France Services et en assurant des rencontres ou échanges réguliers ;
- Favoriser la transmission de l'information : Mettre en place des ateliers collectifs d'information sur des droits spécifiques (mutuelle, santé, alimentation, aides, ...) selon les besoins repérés (s'appuyer sur l'évaluation des besoins sociaux) et **favoriser la participation des habitants à l'animation ou l'organisation des ateliers** en lien avec le Conseil municipal des Enfants, les aînés des « Rendez-vous du Mardi » et le Conseil des Sages.

Comité Citoyens Solidaires

- Amener les services publics au contact des habitants : Favoriser la rencontre des habitants avec des organismes de services pour présentation de leurs actions (organismes de conseils et de suivi comme les services d'action sociale du CD, Impôts, Caf, CPAM, La poste, pôle emploi, associations liées au handicap...);
- Adapter notre environnement sans pour autant le défigurer (**favoriser des entités à taille humaines, la qualité de vie, et, développer les transports permettant à tous de bien vivre aux Molières et dans ses environs : penser dans ce cas intercommunalité**) pour l'accueil de tous : logements d'urgence, aire de stationnement adaptée pour les gens du voyage, penser logement adapté au vieillissement de la population, aux jeunes décohabitants... politique du logement (commission d'attribution, SNL...);
- Savoir mobiliser les services d'accompagnement spécifiques : ADMR, ASLL, mesures de protection...;
- Créer une « bourse d'initiatives locales »;
- Créer un **comité des citoyens** qui serait mobilisé pour assister et s'impliquer dans certaines instances et renouvelé chaque année : CCAS, commission d'attribution de logements... ce qui favoriserait un fonctionnement démocratique encore plus marqué.

III- Emploi :

Titre : « **Territoire zéro chômeur** »

Proposition :

- Mettre en place un forum annuel des métiers **avec l'aide des habitants** des Molières ;
- Créer une plateforme de mise à disposition de stages ou emplois proposés dans les entreprises des salariés, employés habitant la commune, ou proposés par les habitants eux-mêmes ;
- Penser le développement démographique comme potentiel créateur d'emplois dans les domaines de la petite-enfance et l'enfance, et, les services à la personne pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, mais également les commerces.

L'objectif est désormais de travailler sur la mise œuvre des actions au profit de la population et l'investissement de la salle polyvalente de l'espace culturel et associatif Guy Jean-Baptiste Target. Cette salle, nommée aujourd'hui « L'Agora » pourrait devenir la « **Maison des Citoyens** »

Denis Chastenet évoque la rencontre avec l'association Solidarités Nouvelles contre le Chômage à laquelle a également participé François Jakob, et, l'accompagnement des personnes en binôme par des bénévoles du réseau, eux- mêmes en relation avec des employeurs potentiels. Il

Comité Citoyens Solidaires

décrit l'aide complémentaire des dispositifs spécialisés tels que Pôle Emploi, apportée par cette association par sa technicité et son soutien à l'émergence de projets professionnels.

Se rapprocher d'un label territoire « Zéro chômeurs » est une piste d'action à long terme. Car, comme le rappelle Martine Platel, bénévole à ATD Quart Monde, c'est un label qui nécessite des critères bien précis comme le label Point Relai Caf.

L'objectif est, avant de penser à créer une association ou un Espace de Vie Social qui permettrait d'obtenir des financements de la Caf, de vérifier l'appropriation du lieu et l'implication des habitants dans toutes les actions qui pourraient être proposées.

Les questions qui se posent à nous actuellement sont :

En cas de besoin, comment les personnes peuvent-elles être orientées vers ces dispositifs et où sont-elles reçues en toute confidentialité ? Des permanences spécifiques peuvent-elles être envisagées dans la salle polyvalente à cet effet ?

C'est la même interrogation pour une éventuelle permanence mensuelle du Point Conseil Budget, qui si elle n'a pas fonctionné lors de sa mise en place en 2019, sera nécessaire à l'avenir au regard des sollicitations récentes de ce service en mai et juin 2020 ; ou, encore, l'intervention de l'association *Lire et Faire Lire* pour des groupes autres que les jeunes scolarisés aux Molières. Enfin des ateliers ou informations thématiques pourraient être proposés en journée comme en soirée.

Des créneaux horaires restent disponibles. Frédérique Proust rappelle le planning des activités sportives déjà envisagées pour la rentrée de septembre. Il en résulte que la salle est libre, pour le moment, les mardi, mercredi et jeudi matin de 9h à 13h, le mercredi après-midi, le vendredi à partir de 10h30.

Benoît Le Petit évoque les activités ou animations qui seront certainement proposées aux jeunes les vendredis soir à partir de 18 ou 19h. D'autre part, en complément d'un réseau numérique d'échange de services et d'aides pour lequel Gilles Geiswiler semble intéressé, Benoît Le Petit évoque la possibilité, pour ceux qui n'ont pas l'habitude d'utiliser l'outil informatique, de venir déposer une annonce ou une demande sur un panneau mis à disposition dans la salle, ce qui aurait l'avantage de faire se déplacer les habitants dans ce lieu et favoriserait des échanges.

Afin de développer ces actions, l'aménagement du lieu est indispensable et des besoins matériels, humains et financiers sont nécessaires.

Yvan Lubraneski parle de l'appel à projet à caractère social ou solidaire lancé par le Lions Club auquel nous allons répondre afin de tenter d'obtenir des fonds pour équiper la salle d'outils informatiques. L'appel à projet est en cours d'élaboration.

Un poste de volontaire service civique pourrait être créé. Cela a un coût de 107,58 euros par mois pour la commune, hors repas. Ses missions seraient entre autres l'accueil, la guidance et l'information des personnes au sein de ce lieu. Emmanuelle Perrellon effectuera à l'occasion de l'élaboration de l'appel à projet du Lions club, une proposition de fiche de poste.

Comité Citoyens Solidaires

Enfin, François Jacob rappelle l'importance d'entrer en relation avec les personnes qui ont répondu au questionnaire de janvier 2020 sur la thématique « Entraide- Solidarité ». C'est une piste de travail à évoquer et à envisager lors de la rencontre entre Emmanuelle Perrellon, Denis Chastenet et François Jakob sur le thème de l'accompagnement vers l'emploi, en août. Car, malgré la sollicitation effectuée par Emmanuelle Perrellon afin de participer au groupe de ce soir, seul Gilles Geiswiller a répondu présent.

Une prochaine rencontre du groupe sera proposée fin septembre, début octobre afin d'évaluer les avancées opérationnelles du projet.